

## Centre-Val de Loire



N° 53

Avril 2019

### Projections de population à l'horizon 2050 : une croissance modérée en Indre-et-Loire

**A**l'horizon 2050, si les tendances démographiques en termes de fécondité, mortalité et migration récentes se maintenaient, la population du département de l'Indre-et-Loire serait de 693 000 habitants. Le rythme de croissance serait moins élevé que sur les périodes récentes observées, à cause du solde naturel qui diminuerait. Celui-ci permettrait malgré tout à la population de Tours Métropole Val de Loire de progresser. Les territoires les plus dynamiques se trouveraient autour de la Métropole. Le Chinonais et le Lochois, malgré des migrations qui leur seraient favorables, afficheraient une croissance plus modeste. Avec l'arrivée aux âges avancés des générations du baby-boom, les seniors seraient de plus en plus nombreux. Leur progression serait plus importante que celle des jeunes de moins de 20 ans et des personnes en âge de travailler. À des degrés variables, tous les territoires seraient concernés par un vieillissement de leur population.

Auteur : Julien Bruyas, Insee Centre-Val de Loire

Depuis les années 1960, la population du département d'Indre-et-Loire augmente à un rythme supérieur à celui de la région Centre-Val de Loire. Sa croissance est portée par des soldes naturel et migratoire positifs (*définitions*), qui tendent à s'atténuer comme dans le reste de la France. Si les dernières tendances observées en matière de fécondité, de mortalité et de migration se poursuivaient, 693 000 personnes résideraient en Indre-et-Loire à l'horizon 2050, soit un gain de 92 000 habitants par rapport à 2013. Le département se situe entre des territoires dynamiques à l'ouest, portés par des métropoles en forte croissance démographique comme Nantes, Rennes ou Angers, et des départements à la croissance plus fragile, comme l'Indre et le Cher. La hausse de sa population, de +0,4 % par an en moyenne entre 2013 et 2050, resterait plus élevée que la moyenne nationale (+0,3 %) et en tête des départements du Centre-Val de Loire (+0,2 %). Elle serait cependant moins forte que celle des départements situés plus à l'ouest, comme le Maine-et-Loire (+0,6 %) et la Vienne (+0,6 %). À l'image de ces territoires, les naissances plus nombreuses que les décès et le jeu des migrations seraient conjointement moteur de la croissance démographique en Indre-et-Loire.

#### Une trajectoire démographique à l'image des territoires les plus dynamiques de France

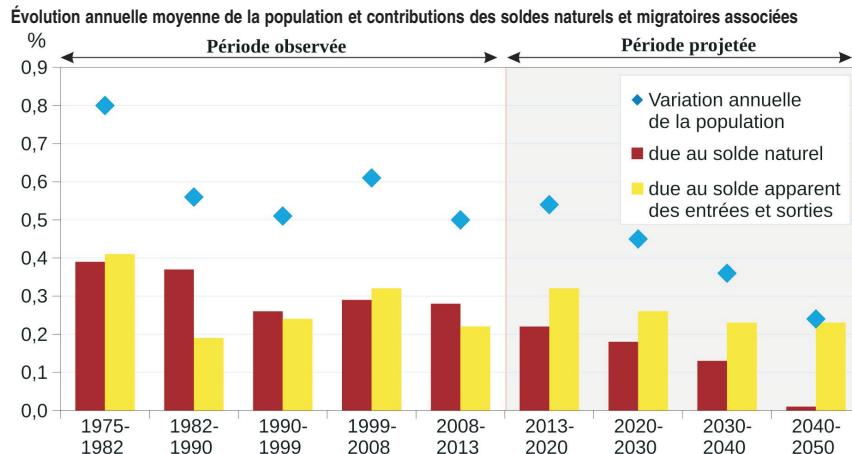
La croissance démographique de l'Indre-et-Loire,

stable depuis 1982 (*figure 1*), s'essoufflerait entre 2013 et 2050. Elle passerait de +0,5 % entre 2013 et 2020 à +0,2 % entre 2040 et 2050. Comme pour la majorité des territoires dynamiques de France, la croissance du département serait impactée par les effets du vieillissement de la population lié à l'arrivée aux âges avancés des générations du baby-boom. Avec des naissances stables et des décès en hausse constante, le moteur naturel ralentirait. Sa contribution serait quasi-nulle entre 2040 et 2050 du fait de décès devenus plus nombreux que les naissances.

#### Un territoire toujours attractif

Dans la continuité des périodes précédentes, le moteur migratoire serait quasi stable sur la période 2013-2050. Il deviendrait le principal soutien de la croissance. Avec l'arrivée à l'âge des études des générations du petit baby-boom des années 2000, sa contribution s'élèverait à +0,3 % entre 2013 et 2020 et redescendrait à +0,2 % entre 2040 et 2050. Comme pour l'ensemble des territoires du quart nord-est de la France, les échanges migratoires du département sont déficitaires avec les régions françaises les plus attractives du sud et de l'ouest, notamment avec les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine, limitrophes.

#### 1 Ralentissement de la croissance de la population en Indre-et-Loire



## Encadré des Partenaires

### Les enjeux stratégiques de prospective pour les SCOT

L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (ATU), l'Insee et le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (Smat), porteur du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération tourangelle ont mené conjointement un travail exploratoire concernant les projections de population. À l'échelle infra-départementale, les SCoT ont vocation à préparer et orienter le devenir d'un territoire intercommunal pour les vingt années à venir. Ils servent de cadre de référence aux politiques publiques relatives à l'habitat, aux déplacements, au développement commercial, à l'environnement ainsi qu'aux documents de planification urbaine (PLU/PLUi). En Indre-et-Loire, trois des cinq ensembles territoriaux porteurs d'un projet de SCoT élaborent actuellement leur vision de territoire. Le travail partenarial initié dans ce contexte permet d'apporter des éléments prospectifs qui accompagnent les réflexions en termes de perspectives d'aménagement et de développement.

**Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (ATU) et Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle**

En revanche, ce déficit est largement compensé par l'excédent migratoire avec le reste de la région Centre-Val de Loire, notamment celui des jeunes bacheliers qui viennent prolonger leurs études dans le département, et par l'arrivée de retraités et de familles avec de jeunes enfants en provenance d'Île-de-France. Globalement, les échanges migratoires du département sont déficitaires pour les personnes âgées de 20 à 29 ans (*figure 2*), dans les mêmes proportions que les départements limitrophes du Maine-et-Loire et de la Vienne. Nombre d'entre elles partent du territoire vers les grandes métropoles, pour travailler ou poursuivre leur formation.

### Une croissance concentrée autour du cœur métropolitain

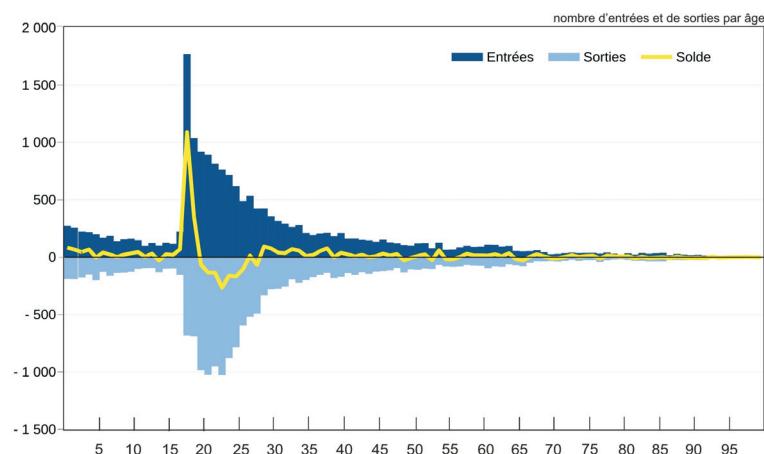
Comme sur la période récente, la croissance démographique et ses composantes ne seraient pas uniformes au sein de l'Indre-et-Loire (*figure 3*) entre 2013 et 2050. Le dynamisme de la population serait toujours plus important autour du cœur métropolitain, composé des 7 communes les plus urbanisées, et dans les territoires des Schémas de Cohérence Territorial (SCoT) environnants (*figure 4*).

### Tours Métropole Val de Loire : une croissance soutenue par le solde naturel

Avec une croissance annuelle moyenne comparable à celle observée entre 2008 et 2013 (+ 0,3 %), la population de la métropole tourangelle gagnerait près de 40 000 habitants entre 2013 et 2050. Cette hausse serait essentiellement portée par un excédent naturel de + 0,2 % (*figure 5*). Le nombre de décès augmenterait sur la période projetée mais la légère augmentation des naissances contribuerait à maintenir un solde positif. Le solde migratoire serait quant à lui tout juste positif (+ 0,1 %). Tours Métropole Val de Loire (TMVL) continuerait d'accueillir des jeunes étudiants venus de la région Centre-Val de Loire. De leur côté, les actifs continueraient de la quitter pour aller s'installer dans les territoires environnants. Aujourd'hui, les autres intercommunalités d'Indre-et-Loire accueillent plus d'un tiers des 9 000 actifs qui quittent TMVL.

Au sein même de TMVL, des dynamiques différentes seraient observées. Le rythme de croissance du cœur métropolitain serait moins élevé que pour les autres communes de la métropole : + 0,3 % contre + 0,5 % par an en moyenne entre 2013 et 2050. De plus, la croissance du cœur métropolitain s'expliquerait intégralement par le solde naturel alors que celle des autres communes de la métropole aurait pour origine le solde migratoire. Les agglomérations voisines d'Angers et Poitiers connaissent la même situation.

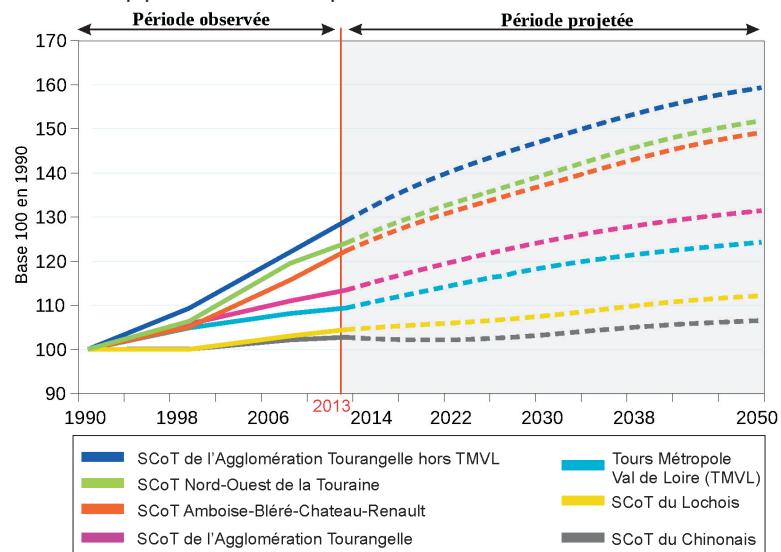
## 2 Un territoire attractif sauf pour les jeunes étudiants et actifs



Source : Insee, Recensements de la population 2014

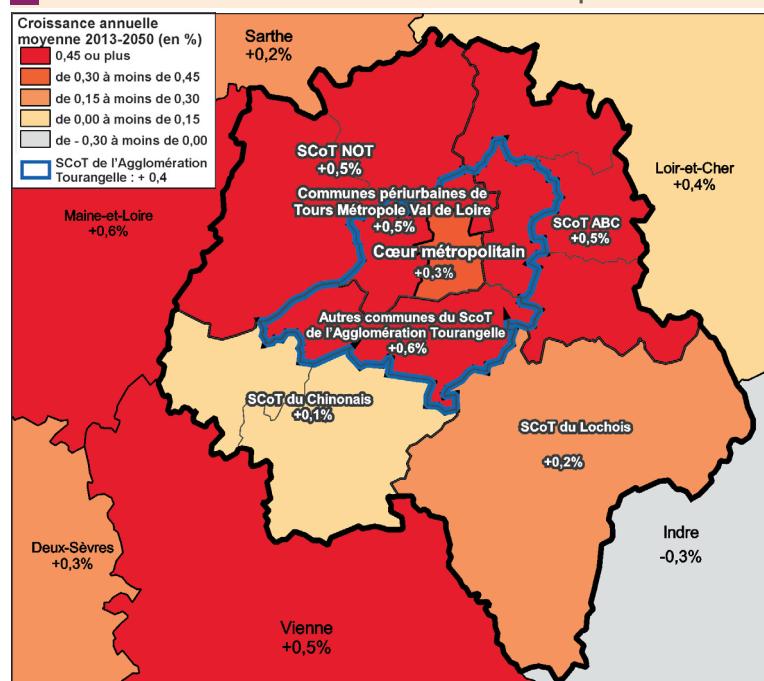
## 3 Des territoires périurbains toujours les plus dynamiques

Évolution de la population à l'horizon 2050 par territoire



Source : Insee, Recensements de la population, Omphale 2017 – Scénario central

## 4 Une croissance concentrée autour du cœur métropolitain



Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

## Encadré 2

### SCoT de l'Agglomération Tourangelle : des orientations politiques aux hypothèses de projection démographique

Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes au territoire et solde migratoire avec l'étranger).

Le scénario central décrit dans cette étude prolonge les tendances observées et repose sur les hypothèses suivantes :

- une baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité de 0,04 jusqu'en 2016, puis constant jusqu'en 2050,
- un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance nationale,
- une déclinaison locale du solde migratoire national avec l'étranger.

Parce que projeter les populations selon les dernières tendances démographiques observées reste un exercice délicat, un scénario d'attractivité, permet de mieux apprécier les effets propres des hypothèses migratoires dans le cadre d'une politique volontariste d'attractivité ciblée telle qu'envisagée dans l'Agglomération Tourangelle.

Le périmètre du SCoT de l'Agglomération Tourangelle comprend trois intercommunalités : Tours Métropole Val de Loire, la Communauté de communes Touraine-Est Vallées et la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre.

Dans le cadre de leurs politiques communautaires ou métropolitaines ainsi qu'à l'occasion de séminaires organisés par le SMAT, leurs élus locaux ont notamment envisagé que :

- La Métropole de Tours se développerait de manière importante, tant d'un point de vue économique qu'en termes démographiques, résidentiels et d'équipements. Elle assure ainsi son rôle de pôle d'équilibre. Il s'agit à la fois d'attirer et de retenir davantage d'habitants, d'emplois, d'étudiants, etc. En lien avec ce positionnement, les priorités d'intervention portent sur le développement de l'offre d'enseignement supérieur et sur une action de marketing territorial ciblée entre autres sur les actifs.
- L'agglomération tourangelle poursuivrait son engagement dans des politiques résidentielles visant à limiter la périurbanisation et notamment l'installation de familles dans des secteurs peu connectés et relativement éloignés des commerces, services et équipements.
- Ces trajectoires s'inscrivent dans une montée en charge progressive, corrélée au temps nécessaire pour la mise en place d'actions publiques et pour qu'elles portent leurs fruits.

**En termes de prospective quantitative, ces orientations se traduisent de la manière suivante :**

#### Hypothèses sur les 15-29 ans :

- hausse des entrées en provenance de Centre-Val de Loire et des départements limitrophes (Maine-et-Loire, Sarthe et Vienne) vers TMVL de 5 % entre 2013 et 2029 ; de 10 % entre 2030 et 2039 et de 15 % entre 2040 et 2050.
- baisse des sorties de TMVL vers la France métropolitaine de 5 % entre 2030 et 2050.

#### Hypothèses sur les 30-49 ans :

- augmentation des entrées des régions du Grand Ouest (Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne, Normandie et Ile-de-France) vers TMVL de 5 % entre 2030 et 2039 et de 10 % entre 2040 et 2050.
- baisse de 5 % des sorties de TMVL vers le reste de l'Indre-et-Loire entre 2040 et 2050.

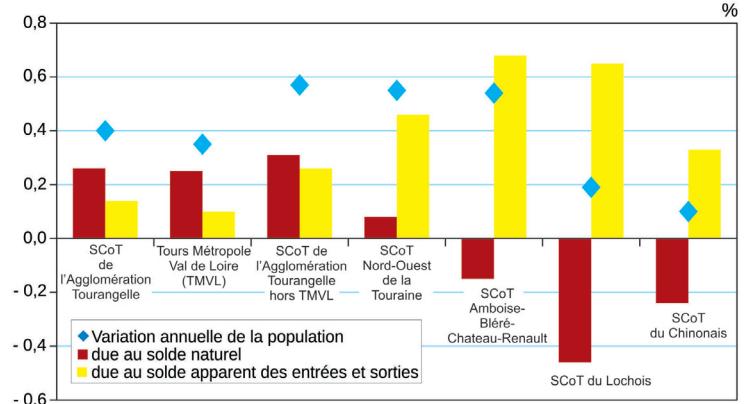
## Une croissance toujours soutenue mais moins dynamique dans le pourtour de la métropole

Les territoires des SCoT de l'Agglomération Tourangelle hors TMVL, des Communautés de l'Amboise, du Blérios et du Castelnau (ABC) et du Nord-Ouest de la Touraine (NOT) seraient toujours les plus dynamiques du département. Avec des croissances entre + 0,5 % et + 0,6 % par an en moyenne, ils gagneraient respectivement près de 20 000, 15 000 et 12 000 habitants entre 2013 et 2050. Toutefois, leurs croissances démographiques ralentiraient plus qu'en moyenne dans le département. Dans le SCoT de l'Agglomération Tourangelle hors TMVL, notamment, elle passerait de + 0,9 % par an entre 2013 et 2020 à + 0,3 % entre 2040 et 2050. Cet essoufflement serait principalement causé par une baisse régulière du solde naturel. Le nombre de naissances resterait stable, mais le nombre de décès augmenterait. Il dépasserait même le nombre de naissances dans le SCoT NOT avant 2050 et dans le SCoT ABC dès les années 2020.

Dans le SCoT de l'Agglomération Tourangelle hors TMVL, s'ajoutera une érosion de l'excédent migratoire qui passerait de + 0,5 % par an entre 2013 et 2020

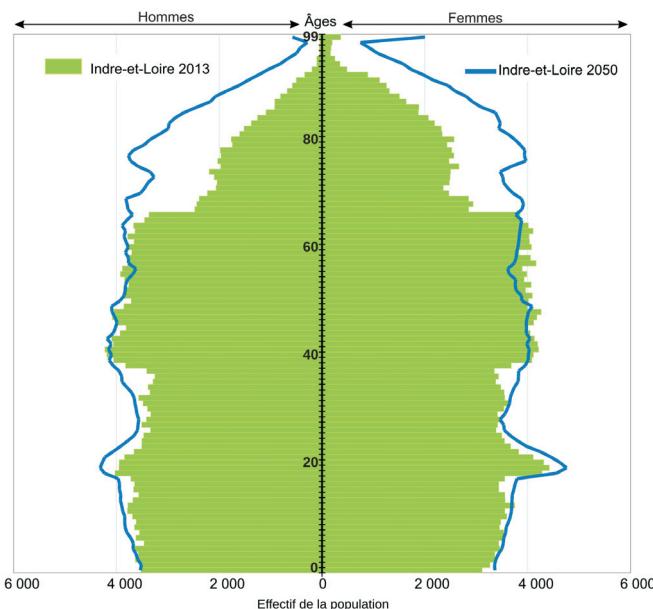
## 5 Des contributions à l'évolution démographique disparates selon les territoires

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2050, contributions des soldes naturels et migratoires



Source : Insee, Recensement de la population, Omphale 2017 - scénario central

## 6 Vieillissement marqué de la population



Télécharger ici : [les pyramides des territoires des SCoT de l'Indre-et-Loire](#)

Source : Insee, Recensement de la population, Omphale 2017 - scénario central

à + 0,1 % entre 2040 et 2050. Le nombre de sorties du territoire augmenterait plus vite que le nombre d'entrées en particulier pour les personnes de 20 à 29 ans et de 65 ans ou plus. Près de la moitié de ces départs se feraient en direction de TMVL.

Au total, l'écart de dynamisme se réduisant entre la métropole et son pourtour, l'évolution démographique du SCoT de l'Agglomération Tourangelle serait proche de celle de TMVL, où réside 80 % de sa population. Elle augmenterait de + 0,4 % à l'horizon 2050.

Face aux départs qui limitent la croissance démographique de TMVL, une politique volontariste d'attractivité visant à attirer et retenir davantage d'habitants, d'emplois, d'étudiants a été envisagée dans le cadre du projet du SCoT de l'Agglomération Tourangelle. Selon un scénario d'attractivité progressive des 15-49 ans pour TMVL ([encaadré 2](#)), la métropole accueillerait 54 900 personnes supplémentaires à l'horizon 2050, pour atteindre 345 000 habitants, soit 15 000 habitants de plus que selon le scénario central. Son poids au sein du département augmenterait ainsi légèrement et les autres territoires continueraient de

gagner des habitants, mais dans des proportions légèrement inférieures à celle du scénario central.

## Un rythme de croissance stable au sud grâce aux migrations

Plus éloignées de l'influence de la métropole et en moyenne plus âgées, les populations des territoires du sud du département continueraient d'augmenter entre 2013 et 2050 à un rythme inférieur au reste du département. Avec des hausses respectives de + 0,1 % et + 0,2 % par an en moyenne selon le scénario central, le SCoT du Chinonais gagnerait près de 2 000 habitants et celui du Lochois 4 000. Ce dynamisme démographique continuerait d'être porté exclusivement par le jeu des migrations. Leur contribution serait toujours de + 0,3 % par an en moyenne entre 2013 et 2050 pour le SCoT du Chinonais. Elle augmenterait en revanche pour le SCoT du Lochois, plus attractif pour les personnes de plus de 40 ans. Le déficit naturel de ces deux territoires s'amplifierait entre 2013 et 2050. Le nombre de naissances serait stable mais les décès augmenteraient. Ils progresseraient plus significativement au sein du Lochois, plus âgé.

## 7 Évolution projetée de la population et des structures par âge selon les territoires

Territoires	Observé				Projeté scénario central								Projeté scénario attractivité
	TCAM* 1975-2013 (en %)	Population en 2013	Indice de vieillissement en 2013	Part de 65 ans ou plus en 2013 (en %)	TCAM* 2013-2050 (en %)	dû au solde naturel	dû au solde migratoire	Population en 2050	Indice de vieillissement en 2050	Part de 65 ans ou plus	Population des 20-64 ans en 2050	TCAM* 2013-2050 des 20-64 ans	Population en 2050
SCoT d'Amboise-Bléré-Château-Renault	0,9	66 300	74	19	0,5	- 0,1	0,7	80 800	162	32	38 400	0,1	80 300
SCoT du Chinonais	0,2	49 100	102	23	0,1	- 0,2	0,3	50 900	164	33	24 300	- 0,3	50 600
SCoT du Lochois	0,0	52 600	113	25	0,2	- 0,5	0,7	56 400	179	34	26 200	- 0,2	56 100
SCoT Nord-Ouest de la Touraine	0,8	54 100	68	18	0,5	0,1	0,5	66 200	131	29	31 900	0,1	65 800
SCoT de l'Agglomération Tourangelle (AT)	0,7	378 200	75	18	0,4	0,3	0,1	438 400	114	26	277 200	0,1	453 300
SCoT de l'Agglomération Tourangelle hors TMVL	1,5	88 100	61	16	0,6	0,3	0,3	108 700	107	26	55 100	0,2	108 300
Tours Métropole Val de Loire (TMVL)	0,5	290 100	80	19	0,3	0,2	0,1	329 700	117	26	172 000	0,1	345 000
Cœur métropolitain	0,2	240 200	82	19	0,3	0,3	0,0	269 800	113	25	142 500	0,0	III
Indre-et-Loire	0,6	600 300	79	19	0,4	0,1	0,3	692 600	129	28	347 900	0,1	706 100

\*TCAM : Taux de croissance annuel moyen

/// absence de résultat due à la nature du scénario

Source : Insee, Recensement de la population, Omphale 2017 - scénario central et scénario attractivité

### Un vieillissement généralisé à tous les territoires

Comme au niveau national, sous l'effet de l'arrivée dans le 3e âge des baby-boomers et de l'amélioration de l'espérance de vie, la population du département vieillirait sensiblement à l'horizon 2050 (*figure 6*) soulevant des questions en termes d'adaptation des logements, des modes de transport, de l'offres de soins ou encore du nombre de places dans les structures spécialisées pour personnes âgées. Le nombre de personnes de 65 ans ou plus en Indre-et-Loire augmenterait ainsi d'environ 80 000 personnes entre 2013 et 2050 selon le scénario central, soit une hausse de 1,4 % par an en moyenne contre +1,5 % en France métropolitaine. 28 % des habitants auraient 65 ans ou plus en 2050 contre deux habitants sur dix en 2013. Ce vieillissement peut être vu comme un potentiel de croissance pour l'économie des territoires. En effet, les besoins de consommation des jeunes seniors représentent désormais un marché à part entière.

Le vieillissement de la population toucherait l'ensemble des territoires d'Indre-et-Loire mais serait plus marqué dans ceux des SCoT NOT et ABC. La part des habitants de 65 ans ou plus y progresseraient respectivement de 11 et 13 points entre 2013 et 2050 et se rapprocherait de celles des SCoT du Chinonais et du Lochois, territoires actuellement les

plus âgés (*figure 7*). Le vieillissement plus important du SCoT ABC proviendrait d'une combinaison de facteurs : une part de seniors actuellement plus élevée par rapport au SCoT NOT et donc un nombre de décès qui augmenterait plus vite sur la période projetée (+1,5 % par an en moyenne contre +0,9 % pour le SCoT NOT), une stagnation du nombre de naissances et un solde migratoire positif pour les personnes de 65 ans ou plus.

### Le nombre de jeunes progresserait grâce au SCoT de l'Agglomération Tourangelle

Le nombre de jeunes âgées de 0 à 19 ans ne cesserait pas d'augmenter pour autant. Il progresserait seulement moins que le nombre de personnes de 65 ans ou plus (respectivement +0,2 % par an en moyenne entre 2013 et 2050 et +1,4 %). Le département gagnerait ainsi plus de 6 000 habitants de moins de 20 ans sur la période. La hausse de 5 000 jeunes dans la métropole et de 2 500 jeunes pour le SCOT de l'AT hors TMVL serait limitée par une perte de jeunes dans les SCoT ABC, du Chinonais et du Lochois.

### La part de la population en âge de travailler devrait diminuer

La population âgée de 20 à 64 ans progresserait de

près de 7 000 personnes d'ici 2050. Ainsi, en 2050, la moitié des habitants serait en âge de travailler, contre 57 % en 2013. Par comparaison, la population âgée de 20 à 64 ans baisserait en moyenne de 0,2 % par an dans la région Centre-Val de Loire. Cette augmentation ne concerneependant pas toutes les tranches d'âges. Les personnes âgées entre 40 et 64 ans deviendraient moins nombreuses à l'horizon 2050 (- 3 700). En effet, cette classe d'âge ne serait plus alimentée par les baby-boomers. Le nombre d'habitants âgés de 20 à 64 ans diminuerait dans les SCoT du Chinonais et du Lochois, à cause d'un déficit naturel important, alors qu'il progresserait ailleurs. Enfin en proportion, les 20-64 ans représenterait plus de la moitié de la population du SCoT de l'Agglomération Tourangelle, contre moins de la moitié pour les autres SCoT.

Face à cette hausse du nombre d'habitants le développement de logements pour les accueillir constitue un enjeu pour les pouvoirs publics d'autant qu'avec l'augmentation du nombre de séparations, le recul de l'âge de départ en maison de retraite et la mise en couple plus tardive, les personnes seules seraient de plus en plus nombreuses parmi les ménages au détriment des personnes en couple avec ou sans enfant. ♦

## Définitions

**Solde migratoire ou solde apparent des entrées sorties** : différence entre les personnes venues vivre sur le territoire et ceux qui l'ont quitté au cours de la période.

**Solde naturel** : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de la période.

**Excédent naturel (ou migratoire)** : lorsque les naissances (ou arrivées) sont plus nombreuses que les décès (ou départs).

**Indice de vieillissement** : rapport de la population des 65 ans ou plus sur celle des moins de 20 ans.

Insee Centre-Val de Loire  
131 rue du faubourg Bannier  
45034 Orléans Cedex 1

**Directrice de la publication :**  
Yvonne Péröt

**Chef de service :**  
Vincent Bernard

**Chef de projets :**  
Anne Billaut

**Rédacteur en chef :**  
Rémi Josnin

**Relations médias :**  
[medias-centre@insee.fr](mailto:medias-centre@insee.fr)

ISSN 2416-9471  
©Insee 2019

## Bibliographie

- [En 2050, un tiers de la population du Centre-Val de Loire aurait plus de 65 ans, Insee Dossier Centre-Val de Loire n°3, octobre 2018.](#)
- [Tours Métropole Val de Loire, un dynamisme qui profite aux territoires voisins, Insee Analyses Centre-Val de Loire n°37, octobre 2017.](#)
- [D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole, Insee Première n°1652, juin 2017.](#)
- [La génération des baby-boomers pèse sur la croissance démographique à l'horizon 2050, Insee Analyses Centre-Val de Loire n°34, juin 2017.](#)
- [Projections de population à l'horizon 2030 : ralentissement du dynamisme démographique de l'Indre-et-Loire et de ses territoires, Insee Centre info n°158, décembre 2009.](#)

